

## PROGRAMME DE FORMATION

La prise en charge de la douleur. Evaluer et soulager

### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

### Durée

3.00 jour(s)  
21:00 heures

### Public

Infirmier(es) Diplômés d'Etat (IDE) et IDE  
Coordinateur(rice).

### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

### Objectifs de la formation

- Identifier les différents types de douleurs.
- Utiliser les outils et appliquer les échelles d'évaluation de la douleur.
- Utiliser les thérapeutiques adaptées.

### Programme

- "• Définition de la douleur et de ses différentes dimensions.
- Approche historique et culturelle de la douleur.
- Le cadre législatif.
- Les différents types de douleurs selon leur origine :
  - Nociceptives.
  - Neuropathiques.
  - Psychogènes.
- Les outils et échelles d'évaluation en fonction des patients.
- Les prises en charge de la douleur :
  - Les traitements médicamenteux : les paliers d'utilisation et équianalgésie.
  - Les traitements non-médicamenteux.
  - Le rôle des soignants.
  - Evaluation et efficacité des traitements.

"

### Méthodes et supports

Apports théoriques. Études de cas. Échanges.

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.